
Promouvoir le compostage domestique

Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland



32 Rue des Romains
67370 Truchtersheim

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Laura Perrin
laura.perrin@kochersberg.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) réalisée en 2018 par la communauté de communes, montre que les déchets alimentaires compostables représentent 18.4 Kg/hab./an. A cela peuvent s'ajouter les déchets des jardins qui représentent 1.4 Kg/hab./an. Au total ce sont donc 19.8 Kg/hab./an de déchets qui pourraient être détournés des poubelles OMR grâce au compostage. Afin d'encourager les habitants à composter leurs biodéchets, la collectivité a mis en place une aide à l'acquisition de composteurs et propose chaque année à l'occasion de la Semaine des Alternatives aux Pesticides (SAP) plusieurs animations gratuites sur le thème du compostage et du jardinage au naturel.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Proposer une solution de gestion de proximité des biodéchets
- Encourager les habitants à composter pour réduire la part de déchets fermentescibles contenus dans les poubelles OMR
- Réduire les tonnages de biodéchets de cuisine et déchets verts pris en charge par la collectivité

Résultats quantitatifs

En 2019, 71 foyers ont bénéficié de l'aide à l'acquisition d'un composteur. Cela représente une somme de 1404 euros versée par la collectivité.

3 ateliers compost et jardinage naturel ont été proposés gratuitement au grand public à l'occasion de la SAP en 2019.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

La communauté de communes accompagne les initiatives de compostage individuel en proposant une subvention pouvant aller jusqu'à 40 €:

- 15 € pour l'achat d'un composteur en plastique
- 30 € pour l'achat d'un composteur en bois
- 40 € pour l'achat d'un lombricomposteur d'appartement

Planning

- Depuis 2011 : Mise en place d'une aide à l'acquisition d'un composteur
- 2012 : Elaboration d'un Guide du compost par la collectivité
- Depuis 2011 des ateliers d'initiation au compostage sont proposés chaque année au grand public

Moyens humains

- 1 agent responsable du service OM : Suivi des demandes d'aide à l'acquisition de composteurs et conseils aux usagers
- Service communication : élaboration du « Guide du compost »
- 1 agent chargé de prévention et 1 agent de la mission Eau du SDEA : recherche de prestataires pour animer les ateliers « compost et jardinage naturel », planification des ateliers, suivi
- Prestataire : animation des ateliers « compost et jardinage naturel »

Moyens financiers

- Subventions de la collectivité pour l'achat de composteurs : 1404 euros en 2019
- Animation « compost et jardinage naturel » 2019 : 360 euros/animation de 3h (La moitié des frais a été pris en charge par la mission Eau du SDEA).

Moyens techniques

- Trouver des lieux publics ou privés pour accueillir les ateliers « compost et jardinage naturel ».
- Acheminer sur les lieux, le matériel nécessaire pour les animations : matériel de jardinage, feuilles, broyat, branchages, biodéchets, ...

Partenaires mobilisés

Mission Eau SDEA

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Difficultés rencontrées

- Difficile de trouver chaque année de nouveaux lieux pour accueillir les ateliers compostage.
- Au fur et à mesure des années, les ateliers se remplissent de moins en moins facilement.

Mots clés

TRI A LA SOURCE | VALORISATION ORGANIQUE | COMPOSTAGE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | COLLECTIVITES LOCALES | GESTION DE PROXIMITE | BIODECHET | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Juillet 2021

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Pierre BOËDEC
pierre-robert.boedec@ademe.fr
Direction régionale Grand Est